

### 3 MÉNAGER LE SITE DE L'ARC À ROQUEFAVOUR

#### A. ATELIER 2 - PROPOSER COLLECTIVEMENT DES RÉPONSES AUX ENJEUX

##### Projeter

Les cartes ci-contre résument et généralisent les orientations données par les participants.

Lors de l'atelier 2, trois «tables» de travail ont été proposées :

- 1- Continuités du vivant
- 2- Paysage construit
- 3- Usages partagés

Ces trois axes ont été choisis dans leur acceptation la plus large, intégrant la dimension du vivant sous toutes ses formes, par exemple, avec pour but d'éviter une focalisation sur les seuls usages humains du site (déchets, nuisances, pratiques de l'eau).

Ainsi, les participants étaient invités à s'approprier deux fonds de plans (format AO, cartonné) qui formaient leur support de travail collectif.

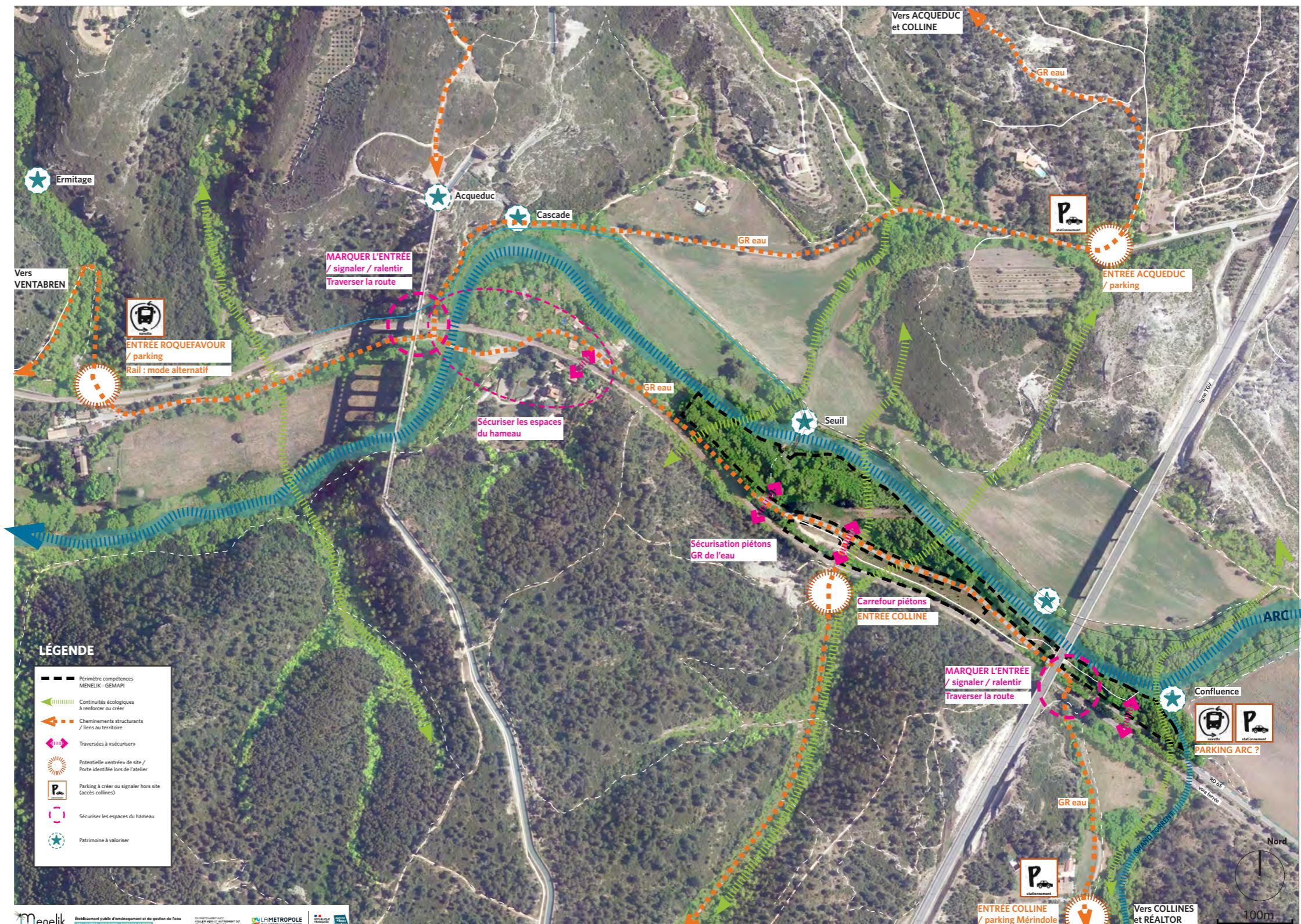
Sur chaque table un récit lié évoquant les jeux d'échelle était proposé, supports affichés à l'appui.

Sur les fonds de carte, certaines données étaient pré dessinées : zone d'extension des crues, périmètre de projet, cheminement...

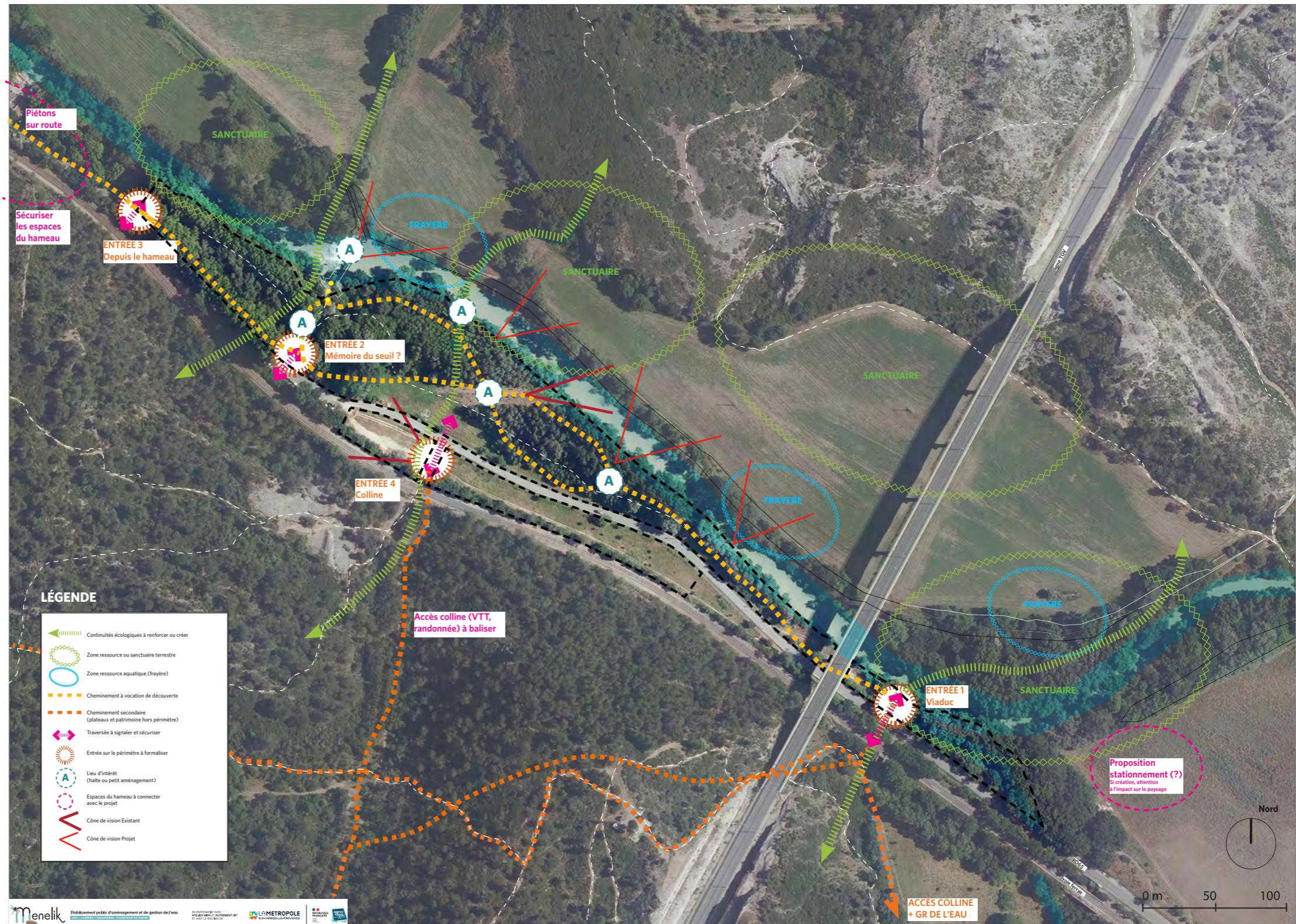
L'objectif était de répondre à la demande de «donnée», de proposer des supports ouverts, et de déceler des orientations de «projet».

Les principes étaient expérimentaux, donc parfaitement imparfaits, mais ont permis de cibler certaines attentes et de sortir parfois des ornières pour tenter de «rêver ensemble» l'avenir de site.

Les cartes ci-contre sont une traduction des orientations envisagées par les participants. Qui sont décrites dans les chapitres qui suivent.



Principes esquissés à la grande échelle durant l'Atelier 2



Principes esquissés à l'échelle du périmètre durant l'Atelier 2

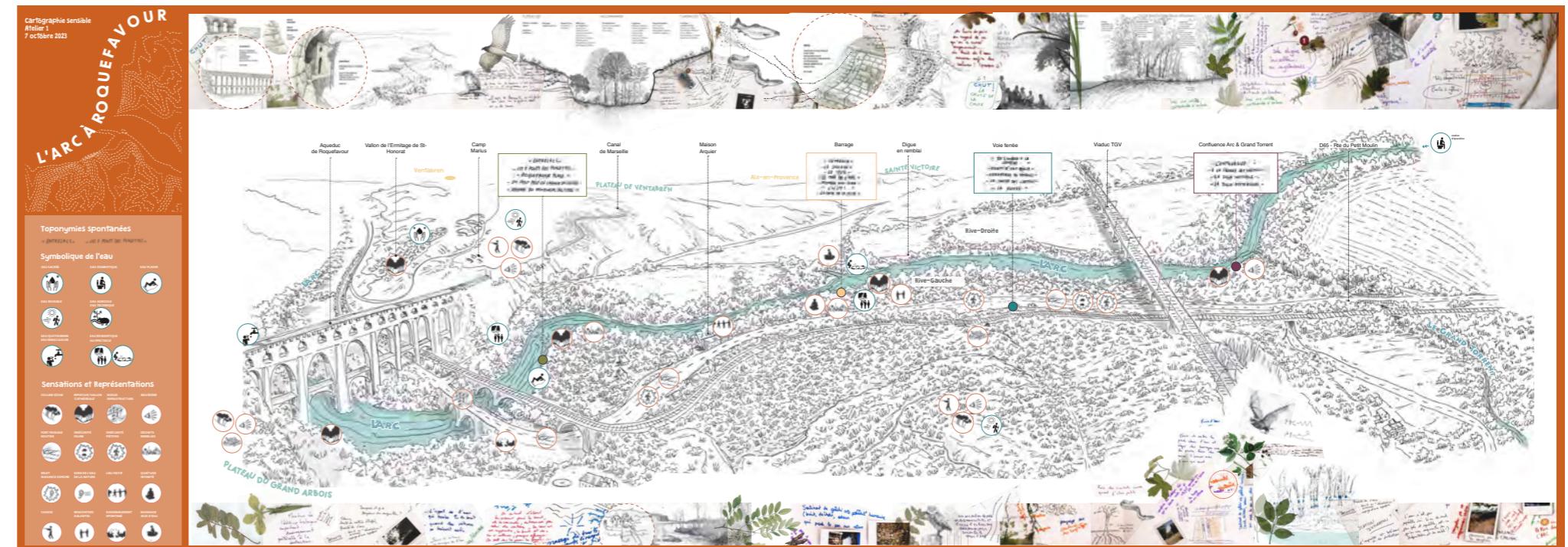
# MÉNAGER LE SITE DE L'ARC À ROQUEFAVOUR

## A. UN RÉCIT COLLECTIF IMPLIQUANT LE FLEUVE

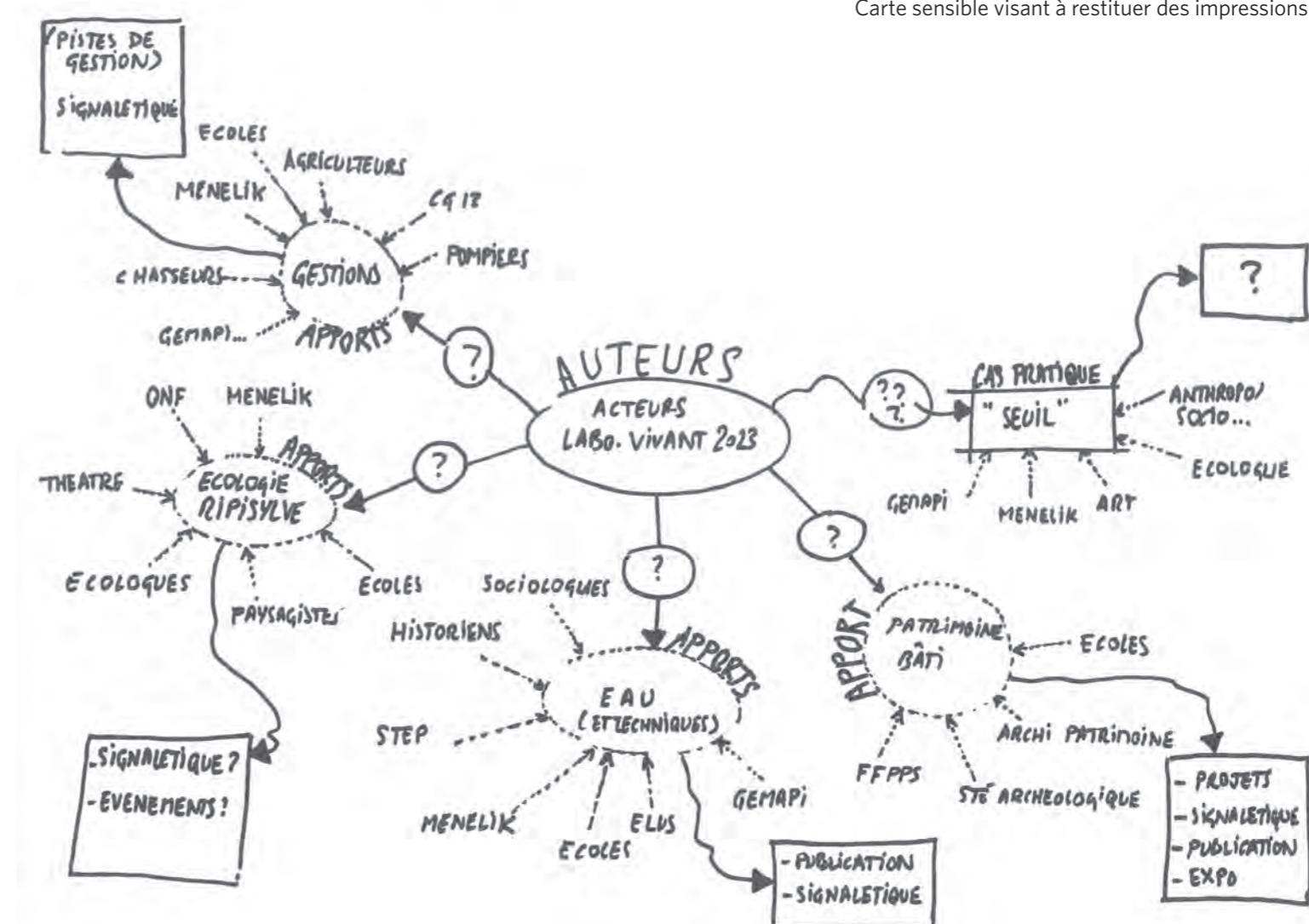
La question des supports «d'information» a été redondante dans la parole des participants. On souhaiterait informer que les lieux sont habités, que l'Arc est présent avec sa diversité, ou qu'une des caractéristiques du site est la présence à la fois de la vie locale et de plusieurs «patrimoines» à partager.

Les échanges semblent mener à une grande quantité d'informations à donner, de l'ordre du rappel (respectez les lieux, ramassez vos déchets, ralentissez...) et aussi de données qui iraient dans le sens d'une valorisation du patrimoine naturel ou construit.

Comment hiérarchiser cette somme de récits, qui est à la fois symptomatique d'un site qui a beaucoup à montrer ?



Carte sensible visant à restituer des impressions et enjeux de l'Atelier 1



Extension des logiques du Laboratoire vivant pour composer un récit collectif

# MÉNAGER LE SITE DE L'ARC À ROQUEFAVOUR

## B. ENTRER DANS LE SITE : BÂTIR DES PORTES

Lors du premier arpenteage, les contributeurs ont pu sentir à quel point la RD65 était un sujet central. Parce qu'elle crée des nuisances, de l'insécurité, et forme une frontière brutale avec la ripisylve et l'Arc.

Lors de l'atelier 2, la route départementale est restée une entité omniprésente. Dans le discours des riverains mais aussi des contributeurs qui vivent en dehors du site.

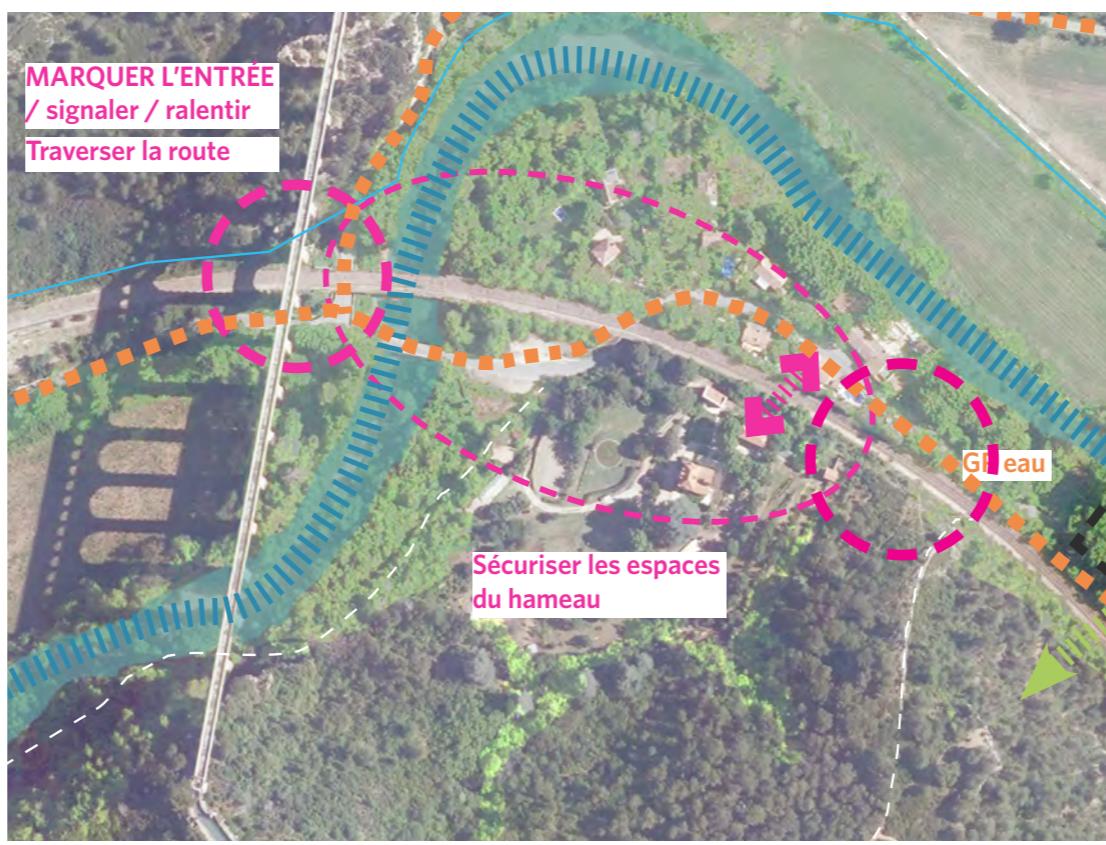
Sur la RD, l'enjeu primordial reste la question du «ralentissement» des véhicules et la redistribution des stationnements. Cependant, plusieurs stratégies ressortent des discussions, brièvement abordées ici.



Les deux «entrées» dans le domaine de l'Arc à Roquefavour identifiées lors de l'atelier 2



Un passage difficile pour les piétons sous le pont SNCF



Les deux «entrées» du hameau identifiées (riverains)



Entrée Est du site ( zone de confluence)



Entrée Ouest du site : sous l'enjambement de l'aqueduc



Entrée de la «zone habitée» (hameau) : l'insécurité empêche l'accès au site



Entrée de la «zone habitée» (hameau) : passage pont trop étroit pour qu'un piéton et un véhicule s'y croisent. Prioriser le piéton ?

# MÉNAGER LE SITE DE L'ARC À ROQUEFAVOUR

## C. CHEMINER DANS LE SITE : PARTAGER LE DOMAINE DU FLEUVE

La principale contradiction soulevée par les participants concerne l'ouverture du site. Tant au niveau de la mobilité que de l'attractivité.

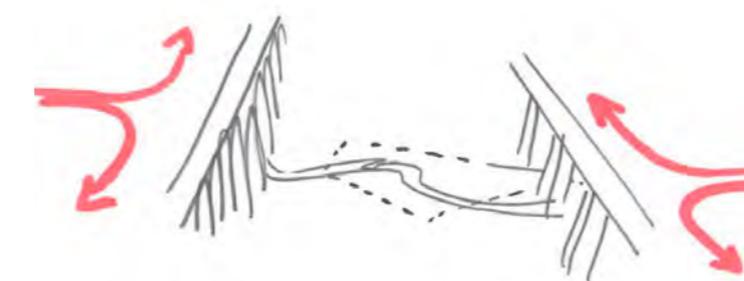
Le périmètre de projet présente aujourd'hui toute un chevelu de chemin et d'accès, notamment depuis la route ou le long du fleuve, mais aussi de petites clairières/haltes. Quasiment tous les chemins proposent des itinéraires vers des lieux d'intérêts. Le cheminement est aussi parfois empêché, soit par des infrastructures soit par la «privatisation» des espaces : mise en défens, clôtures...

### Solutions proposées :

Il y a le désir de faire découvrir ce site «spectaculaire» et celui de le garder dans le domaine de l'intime ou de secret.

Concernant la mobilité, plusieurs stratégies sont évoquées, que nous pouvons formaliser ainsi :

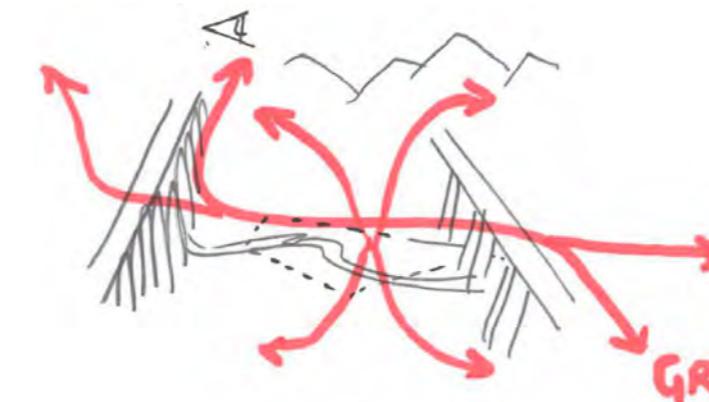
**Le secret :** La première vise à couper les routes ou les accès automobiles. Ceci afin de sécuriser les traversées. On peut aussi y voir la démarche symbolique de garder ce lieu secret et d'en limiter l'accès, notamment pour préserver la nature, mais aussi d'en bannir les usages extérieurs.



Hypothèse 1 : évitement / garder secret

**La croisée des chemins :** La seconde intègre le Gr de l'Eau et le chapelet de chemins menant aux collines (notamment la Voie Phocéenne). Elle propose une mise en sécurité du piéton en le mettant à distance des espaces de la route. Elle révèle aussi le souhait de «montrer» le patrimoine existant. Dans ce cas, le site de Roquefavour devient une «croisée des chemins» à organiser.

**Le «huit» :** La troisième se focalise sur le périmètre de projet et consiste à l'aménagement très respectueux d'un sentier immersif où le visiteur est amené à être «tenu» sur les chemins. Il peut même ne pas avoir accès aux berges.



Hypothèse 2 : une croisée des chemins pour piétons et cyclistes

Ces trois hypothèses ont des points positifs et négatifs. D'abord, on comprend que les contributeurs tentent de trouver un équilibre entre fermeture et ouverture, et proposent des solutions très variées, d'autant qu'elles prennent en compte aussi bien la question des stationnements que celle des sentiers ou de ce que l'on souhaite «montrer».

L'idée de priver les usagers extérieurs de ce site n'est sans doute pas une fondation solide. X. Boutin parle plutôt d'une jauge.

Une forme de contrôle se dessine sur l'accès aux lieux. L'idée d'ouvrir complètement le site (d'en faire un «dysney land») étant collectivement rejetée.



Hypothèse 3 : un sentier respectueux et contraint en forme de 8



Un chapelet d'espaces préservés (sanctuaires, écotones, libertés de mouvement pour la flore et faune / mais des lieux de rencontres entre humains et «non-humain»)

# MÉNAGER LE SITE DE L'ARC À ROQUEFAVOUR

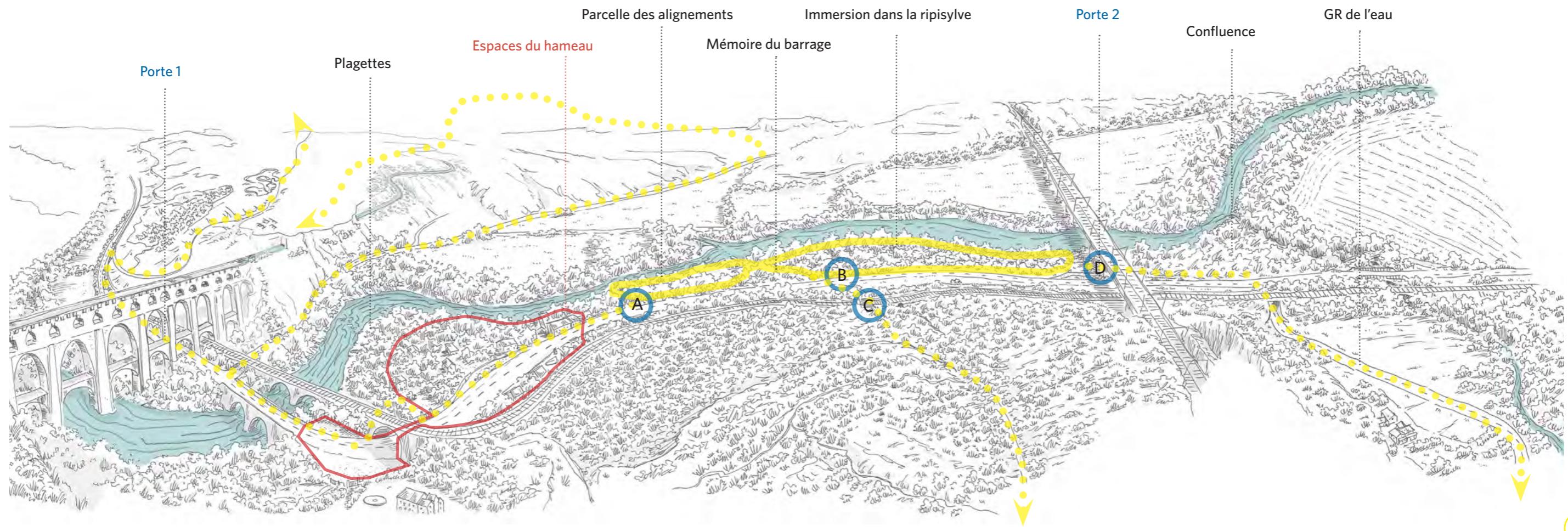
## D. UNE STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT SE DESSINE DONC...

Les participants tentent d'inventer les moyens d'accueil sur site dans cette ambivalence «ouvert/fermé». Accueil est entendu ici comme accompagnement et invitation, mais aussi comme modalité de contrôle des usages.

Il s'agit d'abord de marquer fortement les entrées / portes du site au sens de l'accueil (proposer éventuellement des services, des informations...) et au sens du contrôle (gérer le piétonnement, le stationnement, les usages...).

On retrouve le souhait de communiquer des informations directionnelles (garez-vous ici, entrez-là, vous trouverez ceci dans cette direction...), mais aussi des informations liées à la sensibilisation et à la mémoire du site.

- A** Accès route à faciliter (parcelle aux alignements)
- B** Traversée vers la voie ferrée et les collines
- C** Porte des collines
- D** Entrée sous le viaduc
- • V Sentier hors périmètre à raccorder
- Sentier in situ
- Hameau



# MÉNAGER LE SITE DE L'ARC À ROQUEFAOUR

## E. NÉGOCIATIONS ET GESTION

### Vers une gestion vivante, différenciée et globale des sites

Lors du deuxième atelier, nombre de personnes se sont montrées sensibles à la mise en défens de certains sites, et au fait de communiquer à propos de l'écologie, mais aussi des différents types de gestion.

Comprendre pour mieux respecter le site : marcher sur des cheminements, éviter le piétinement, respecter des zones de mise en défens... apprendre à connaître la faune et la flore.

Au travers de nos yeux de paysagistes, nous comprenons que la mise en place d'une gestion des milieux à l'échelle du bassin versant aurait du sens.

La mise en place d'une gestion selon les milieux traversés (intrants des zones agricoles, rejets et pollution à proximité des zones urbaines....).

Adapter la gestion à une analyse multicritères (rôle écologique des berges, filtres, connexions écologiques...) mais aussi aux pressions exercées sur les sites.

> La mise en défens de certains sites, sur des temporalités plus ou moins longues  
mais aussi leur ouverture au public, parfois pérenne, parfois réversible,

> Une mosaïque de milieux au fil de l'Arc constituée d'une part par ses caractéristiques géographiques, les activités anthropiques développées sur ses rives + un type de gestion

> Le lien entre la gestion et les ambiances paysagères dessinées par la gestion,  
Le lien entre les usages et leurs impacts sur le milieu : responsabiliser les usagers comme acteurs de l'aménagement paysager (piétinement, déchets...).

> Une sensibilisation des publics aux différents types de gestion du végétal

À l'image de la rivière, considérer la gestion comme un accompagnement vivant que l'on doit sans cesse observer, évaluer, adapter.

